

Augan Actu' Juillet 2024

Chères auganaises, chers auganais,

Nous venons de quitter un printemps électoral chargé, marqué notamment par la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République suite aux résultats du vote des français aux élections européennes. J'écris ces lignes durant ce contexte aux enjeux inédits, avant les élections législatives du 30 juin et 7 juillet. Je souhaite vous faire savoir, que dans ma fonction de Maire, il m'importe chaque jour d'appliquer à mes devoirs d'élu la devise de la République française « Liberté, Egalité, Fraternité ».

L'été a commencé, j'espère qu'il sera beau, tempéré et clément! A Augan, l'actualité estivale est autant placée sous le signe de l'aménagement que des animations.

En effet, l'étude de l'aménagement global du centre-bourg et les ateliers qui en ont découlé ont permis de définir comme prioritaire le besoin d'apaiser la circulation dans les rues du bourg. L'objectif de ce projet, qui touchera à sa fin à l'automne#, est de diminuer la vitesse de tous les véhicules motorisés et d'ainsi donner plus de sécurité et de liberté à la mobilité douce des piétons, des personnes à mobilité réduite, des cyclistes, des aînés, des parents et leurs poussettes etc.



C'est notamment pourquoi le choix du passage en priorité à droite sur l'ensemble du bourg, comme cela existe déjà sur les routes de campagne, a été fait pour diminuer la vitesse des véhicules. Les communes qui ont déjà fait ce changement constatent bel et bien un ralentissement global de la circulation.

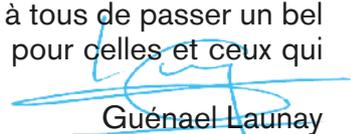
Tout au long de ces travaux, les élus et les services de la mairie échangent régulièrement avec les riverains des différentes rues du bourg et des villages. En effet, nous sommes bien conscients que ces aménagements impactent votre vie du quotidien, il est donc important de pouvoir en parler afin de les expliquer. Je me tiens moi-même à votre disposition si vous souhaitez en discuter. Je vous informe également que nous étudierons, à partir de l'automne, des solutions de ralentissement dans certains villages.

Nous retrouverons cet été sur la commune les festivités auganaises du Festival de l'accordéon le dimanche 7 juillet, de la fête de la Vallée Sainte-Anne le dimanche 28 juillet, et des Noces Bretonnes le dimanche 4 août. Vive Julie et Serge, les mariés!

A Mesdames et Messieurs les aînés de la commune, celles et ceux qui ont passé les 70 étés, je vous invite à noter dans vos agendas que le repas du CCAS aura lieu le samedi 28 septembre prochain. Vous y êtes toutes et tous conviés!

Ce mois de septembre verra aussi le démarrage du chantier du restaurant scolaire municipal sur le sud-ouest de la prairie. Nous vous communiquerons les différentes étapes de travaux qui se dérouleront par la suite, pour aboutir sur une ouverture de la cantine en septembre 2025.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été, et de bonnes vacances pour ceux qui ont la chance d'en avoir.


Guénael Launay

Ordres du jour des conseils municipaux

O.D.J. CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2023

Affaires générales

- Délibération relative à la proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne.
- Délibération sur la fusion de deux commissions et la modification du tableau des commissions municipales.
- Délibération pour la mise à jour des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ressources humaines

- Délibération sur la rémunération des agents recenseurs.
- Délibération pour le renouvellement de la convention avec le service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan.
- Délibération pour acter la fin d'adhésion 2023 et la non-reconduction de notre adhésion au CNAS.
- Délibération pour adhérer au COS Breizh à compter du 1^{er} janvier 2024.

Finances

- Délibération pour le budget principal 2023 – Décision modificative n°13 – Travaux de régie.
- Délibération pour le budget principal 2023 – Décision modificative N°14 – Opération 113
- Délibération pour le budget lotissement 2023 – Décision modificative n°4 – Correction de la DM n°2.
- Délibération pour les tarifs communaux pour l'année 2024.
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'année 2023 sur l'année 2024.

Vie associative – sport – loisirs – affaires culturelles

- Délibération pour la mise en place d'une charte d'utilisation de la salle de sport.
- Choix par le conseil du thème pour le concours photo 2024.

Urbanisme – travaux

- Délibération pour la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme: engagement de la procédure.



O.D.J. CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2024

Ressources humaines

- Délibération sur les indemnités des élus.

Finances

- Délibérations pour demander des subventions (DETR & PST) pour l'école l'Ecolibris (Agrandissement – chauffage).



O.D.J. CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2024

Finances

- Délibération n°Del20240221-04 – Renouvellement de l'adhésion annuelle 2024 à l'association BRUDED. Urbanisme/travaux: foncier habitat
- Délibération n°Del20240221-05 – Achat parcelle YH096 –rue de Bonneval

Urbanisme / travaux : Restaurant municipal

- Délibération n°Del20240221-06 – Validation de l'avant-projet définitif (APD) du restaurant municipal.

Vie associative

- Délibération n°Del20240221-07 – Demande d'une aide exceptionnelle de 2500,00€ pour l'association du Festival de l'Accordéon
- Délibération n°Del20240221-08 – Demande d'un partenariat pour le financement d'une prestation de 2500,00€ pour le Téléthon 2024 de l'association Télé-Solidaire Auginais

O.D.J. CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

Finances

- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2023 du budget principal
- Délibération pour l'approbation du compte administratif 2023 du budget principal
- Délibération de l'affectation des résultats du budget principal
- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2023 du budget assainissement
- Délibération pour l'approbation du compte administratif 2023 du budget assainissement
- Délibération de l'affectation des résultats du budget assainissement
- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2023 du budget du lotissement du domaine de Mauprès
- Délibération pour l'approbation du compte administratif 2023 du budget du lotissement du domaine de Mauprès
- Délibération de l'affectation des résultats du budget du lotissement domaine de Mauprès

Vie associative

- Délibération pour l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2024

Ressources Humaines

- Délibération pour la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle Urbanisme/travaux
- Délibération du plan de financement de l'agrandissement du local du service technique
- Délibération pour demander une subvention (DETR) pour l'agrandissement du local du service technique

O.D.J. CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

Finances

- Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2024
- Vote du budget primitif 2024 du budget principal
- Vote du budget primitif 2024 du budget assainissement
- Vote du budget primitif 2024 du budget lotissement
- Subvention complémentaire au CCAS (cotisation COS Breizh)

O.D.J. CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024

Affaires générales

- Délibération pour l'adhésion au groupement de commandes de l'OBC.
- Délibération pour la modification du règlement du concours photographique 2024.
- Délibération pour la modification des représentants du conseil municipal au sein des commissions de l'OBC.
- Délibération pour le choix de la candidature au Comité de Pilotage du Conseil Local de Santé Mentale du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne.
- Délibération pour la validation du Plan Communal de Sauvegarde.

Finances

- Délibération décision modificative n°1 Budget principal – corrections diverses.
- Délibération pour la vente du terrain du 26, rue de Bonneval (Parcelle YH0031).
- Délibération pour la vente du terrain du 28 rue de Bonneval (Parcelle YH0095).
- Délibération pour la vente du 19, rue de la Rochette (Parcelles AB0069, AB0705, AB 0068).

Vie associative

- Délibération pour la demande d'adhésion à l'association Agriculture de Bretagne.

Retrouvez les Procès Verbaux et dates des conseils municipaux sur : augan.bzh/la-commune/conseils-municipaux

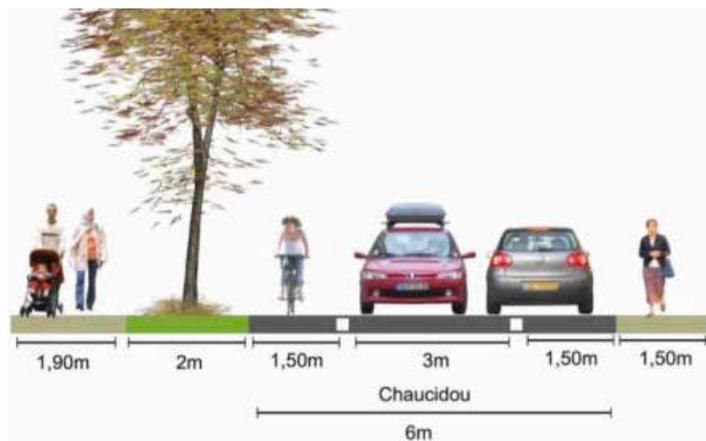
Depuis Janvier 2023, des exemplaires de PV imprimés sont également disponibles à la demande en Mairie.

L'aménagement du bourg

Lors de la campagne municipale de 2020, de nombreux échanges avec les habitants concernaient la vitesse des véhicules et le manque de sécurité qui impactait le bourg. En 2022, les ateliers participatifs mis en place par la municipalité, ainsi que l'accompagnement des élus par le cabinet Ersilie ont permis d'établir un schéma directeur afin de cibler les aménagements possibles. En janvier 2023,



le conseil municipal a voté le déploiement du projet, en commençant par les 4 entrées de bourg principales : mise en place de plateaux, de chicanes, de jardinières permettant ainsi de couper ces grandes lignes droites où la vitesse était excessive.



La municipalité a également profité de ces travaux pour signaler les pistes cyclables et le chaucidou. De nombreux supports cycles vont donc être installés dans le bourg ainsi qu'à certains endroits fréquentés comme l'étang des Rosaies et le stade municipal.

La suite du projet : les abords des écoles, la prairie, les abords de l'église...



LE CHAUCIDOU

La route en partage

Qu'est ce que le Chaucidou ?

C'est la contraction de **chaussée à circulation douce**. Il est aussi appelé « **chaussée à voie centrale banalisée** ». Le chaucidou est adapté aux voies trop étroites pour envisager la création de bandes cyclables dédiées.

Son objectif

Offrir un **espace sécurisé aux cyclistes** grâce à un nouveau partage de la chaussée.

Ses principes

- Un espace central rétréci à double sens pour les véhicules motorisés.
- Deux voies latérales pour les vélos (non considérées comme de vraies bandes cyclables au sens du Code de la Route).
- En cas de croisement, les véhicules sont autorisés à se déporter sur ces voies.

Comment reconnaître un Chaucidou ?



Panneau permanent

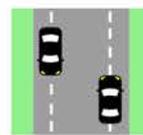
Un panneau spécifique est posé en permanence pour informer les usagers du fonctionnement de ce nouvel aménagement.

Comment ça marche ?



CAS 1

Le véhicule reste sur la partie centrale et n'empiète pas sur les voies latérales vélos.



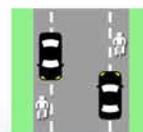
CAS 3

Les véhicules se croisent en empiétant sur les voies latérales vélos.



CAS 2

Le véhicule s'écarte du vélo et n'empiète pas sur les voies latérales.



CAS 4

Les véhicules restent derrière les vélos en empiétant sur les voies latérales pour se croiser.



Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est le maillon local de la sécurité civile. Celui d'Augan a été déposé en préfecture et sera donc opérationnel dès cet été.

Comme nous nous y étions engagés dans le dernier bulletin municipal (N°69 – janvier 2024 – page 5), vous trouverez en pièce jointe à cet « Augan Actu » le Document d'Information Communal sur les Risques Majeur (Le DICRIM).

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous apporter toutes informations complémentaire.



inondation



feu de forêt



tempête



neige



accident transports matières sensibles



Glissement de terrain



accident industriel



Entretien du terrain de football

Un spécialiste des terrains de sports a été sollicité début juin pour l'ensemencement, le sablage et le décompactage de notre pelouse. **Allez l'ACA!**

Pont du sapin vert

L'ouvrage permettant de franchir la rivière l'Oyon sur la route du sapin vert est un pont voûte en maçonnerie de pierre.

Dans le cadre du Programme National des Ponts, celui-ci a fait l'objet de plusieurs inspections. Une visite a d'abord été effectuée en juin 2022 par le bureau d'études APAVE. Elle a indiqué que le pont présente un niveau de défaut structurel majeur. L'inspection détaillée, réalisée en mars 2023 par ANTEA GROUP, a permis d'identifier la classe de l'ouvrage en note IQOA 3US : structure altérée avec risques à court terme.

Cela signifie que les désordres structurels sont jugés importants et peuvent amener à la ruine de l'ouvrage. Celui-ci a donc fait l'objet d'une mesure de sécurité immédiate (MSI) préconisant la mise en place d'une limitation de tonnage à 3.5 tonnes.

Sur la base d'un cahier des charges fourni par le cabinet ANTEA en avril 2024, la municipalité engage un travail de recherche de financement dans le cadre du Programme National des Ponts afin de financer la restauration du pont du sapin vert.

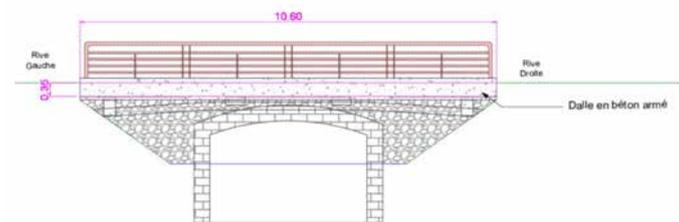
- **Coût estimé de la réparation en fonction des différentes options :** entre 250 000€ et 400 000€ HT

- **Calendrier prévisionnel :**

réparation à l'été 2025 durant la période d'étiage.

- **Retrouvez toutes les infos sur le site :**

https://augan.bzh/la-commune/projets-municipaux/pont_sapin_vert



Reprise de la « Brocante de la Roche »

Depuis mars 2024, l'ancienne « Brocante de la Roche », située derrière l'école Ste Thérèse a changé de gérant. Désormais c'est Maggy et Christophe qui vous accueilleront à « Chrimagbroc ».

Ouverture tous les jeudi, vendredi et samedi de 15h à 18h30, les dimanches et jours fériés de 14h à 17h. La brocante fait aussi office dépôt-vente si vous avez des trésors que vous souhaitez vendre, venez les exposer à la boutique.



 **Nouveau
commercant**

Nous souhaitons la bienvenue à Océane qui vient d'ouvrir les portes du salon de coiffure O'Petit Salon !



Restaurant scolaire → démarrage

L'Avant-Projet Définitif (APD) du futur restaurant scolaire a été validé lors du conseil municipal du 21 février 2024. Le dépôt de permis de construction a ainsi pu être déposé fin février pour être validé par les Architectes des Bâtiments de France.

Le projet se poursuit par le dépôt du marché public et le recrutement du choix des entreprises au mois de juillet. Le démarrage effectif des travaux est prévu en septembre pour une durée de 12 mois.

Parallèlement à la partie travaux du projet, le comité « cantine » travaille sur les fiches de poste, l'approvisionnement en matière première, la charte, le choix du mobilier... De nombreux sujets sont encore à traiter pour que le restaurant soit opérationnel en septembre 2025. **Les parents motivés, qui souhaitent notamment réfléchir à la charte, peuvent contacter la mairie.**



Aménagement espaces vert

Cinq pommiers ont été plantés au niveau du croisement rue des Aubraies / rue de Trévinio. Plusieurs variétés : Gala, Malus, Fennouillet gris etc.

Une nouvelle haie de la rue de la Croix Rouge
La haie de sapin était fatiguée, elle a donc été coupée, et son bois broyé en copeaux. Pour la remplacer, environ 150 arbustes d'une quinzaine de variétés différentes ont été plantés par les agents du service technique.

Les nouvelles du CCAS!



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

LE CCAS VOUS AIDE À LE FINANCER ! MONTANT D'UNE BOURSE DE 300€

CONDITIONS

- AVOIR ENTRE 17 ET 25 ANS
- RÉSIDER À AUGAN DEPUIS AU MOINS 1 AN
- AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL NÉCESSITANT LE PERMIS
- ÊTRE INSCRIT DANS UNE AUTO-ÉCOLE PARTENAIRE
- S'ENGAGER DANS UN PROJET D'INTÉRÊT COLLECTIF AU SERVICE DE LA MAIRIE

RETRAIT DU DOSSIER

- DOSSIER DE CANDIDATURE 2024
- CHARTRE DES ENGAGEMENTS ENTRE LE CCAS D'AUGAN ET LE BÉNÉFICIAIRE

Mairie d'Augan

Renseignements : Mairie d'Augan au 02.97.93.45.06 ou mairie@augan.fr

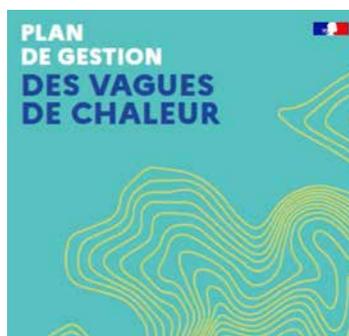
BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le CCAS offre la possibilité à 8 jeunes auganais de bénéficier d'une bourse au permis de conduire, plus de renseignements disponibles en mairie!



PERMANENCE DU CCAS

Tous les premiers lundis de chaque mois entre 14h et 17h, une permanence est mise en place à la mairie afin de permettre aux habitants qui le souhaitent d'obtenir des renseignements et des conseils personnalisés concernant leurs situations ou les aides auxquelles ils peuvent prétendre. **Les rendez-vous sont à prendre en mairie.**



PLAN NATIONAL CANICULE

Depuis le 1^{er} juin, le plan national canicule est activé sur tout le territoire. Des gestes simples sont à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs: boire régulièrement

de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir le visage et les avant-bras plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11-21 heures en cas de canicule) et préférer les activités sans efforts, maintenir son logement frais en fermant les fenêtres et les volets la journée, et en les ouvrant le soir et la nuit s'il fait plus frais, si possible passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais, ne pas boire d'alcool car cela déshydrate, manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eaux (fruits et légumes), et prendre régulièrement des nouvelles de vos proches, surtout les plus fragiles.

Le Plan national canicule est activé chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre. Ce dispositif a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule et d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion en portant une attention particulière aux personnes isolées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap. Au niveau local, la gestion du plan national canicule est confiée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes de plus de 18 ans en situation de handicap sont invitées à se faire recenser auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune en mairie: en remplissant le formulaire disponible sur simple demande en mairie ou sur le site internet.

À la suite de votre recensement et en cas de déclenchement par la préfecture de l'alerte canicule (vigilance orange/niveau 3), un agent du CCAS prendra contact avec vous pour s'assurer que vous n'êtes pas en difficulté et pour vous proposer une aide adaptée. Le CCAS peut alors veiller à votre santé et votre bien-être en vous appelant régulièrement durant les périodes de canicule.

ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE AUGANAIS (ASA)



Depuis un an déjà, l'ASA a permis 210 transports, grâce à une dizaine de bénévoles pour une quarantaine d'adhérents. Le service fonctionne du lundi au samedi de 6h à 20h. L'inscription est de 5 euros par an. **Plus de renseignements auprès de la mairie.**

À VOS AGENDAS

Notre vide grenier annuel aura lieu dimanche 6 octobre prochain! Vendeurs et acheteurs, notez la date, on compte sur vous!

Rentrée périscolaire 2024

Le dossier de rentrée périscolaire 2024-2025 a été distribué dans les cartables de vos enfants. Il reste disponible à la mairie et téléchargeable sur internet : augan.bzh/demarches/vie-famille/scolarite-jeunesse

Tous les élèves sont concernés, qu'ils soient inscrits à l'école publique ou à l'école privée, y compris les enfants qui ne vont ni à la garderie ni à la cantine. Pourquoi? Le dossier individuel de votre enfant contient des informations qui permettent à la mairie d'être en lien avec chaque famille. De plus, tout enfant est susceptible d'avoir recours ponctuellement aux services de cantine ou de garderie et doit donc avoir un dossier administratif ouvert à son nom.

Merci de bien vouloir nous rapporter ce dossier complet avant le 5 Juillet 2024.

La réservation des repas se fait via le portail famille en ligne : vous avez la possibilité de réserver les repas de vos enfants à l'année ou de manière ponctuelle, en respectant un délai de 24h avant le repas. Toute inscription ou annulation doit se faire la veille avant 11h (heure de commande au prestataire Convivio du repas du lendemain). Passé ce délai, tout repas réservé sera facturé.

Le service de garderie du matin et du soir ne nécessite pas d'inscription préalable sur le portail. L'enfant peut y être déposé à tout moment. La facturation se fait au quart d'heure, en fonction du quotient familial.

Les tarifs de repas et de garderie n'augmentent pas pour l'année 2024.

Loisirs enfants / ados

Le soleil et l'été annonce enfin de belles journées de jeux avec nos enfants. Depuis début juin, à l'étang des Rosaies, l'aire de jeux est finalisée grâce aux clôtures et barrières installées pour la sécurité des enfants.



Nous vous rappelons également que le bourg possède aussi sa petite aire de jeux dans le jardin du presbytère. Elle est accessible à tous par le petit portail blanc en haut du jardin.

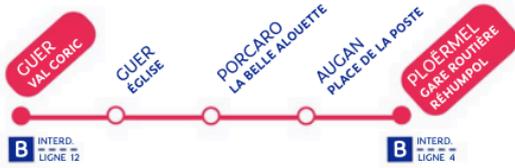
Autre lieu d'amusement : le skate park au niveau du stade de football, avec table de ping-pong, panier de basket et pump track végétal.

Locaux libres rue de Caradec

Mme Sophie Leturnier, kinésithérapeute, qui occupait le local municipal de la rue de Caradec est partie s'installer dans son cabinet à Ploërmel, où elle continue sa pratique. Le local auganais, refait à neuf en 2021, constitué de deux pièces et de sanitaires, est donc de nouveau disponible. La municipalité privilégiera l'installation d'un (e) professionnel (le) de santé.



Infos sur la ligne B : Guer-Ploërmel



B n°... Correspondances des arrêts des lignes régionales :
BREIZHGO N° 4 : Ploërmel-Malestroit-Vannes | N° 12 : Redon-Plélan le grand | Interdépartementale : Pontivy-Rennes

GUER PLOËRMEL

N° circulation	Jours	lundi - mardi - jeudi - vendredi		mercredi & samedi	
		012	014	016	018
GUER Val Coric		08:50	12:00	13:45	17:00
GUER Église		08:57	12:07	13:52	17:07
PORCARO La Belle Alouette		09:07	12:17	14:02	17:17
AUGAN Place de la Poste		09:12	12:22	14:07	17:22
PLOËRMEL Gare routière Réhumpol		09:24	12:34	14:19	17:34

PLOËRMEL GUER

N° circulation	Jours	lundi - mardi - jeudi - vendredi		mercredi & samedi	
		011	013	015	017
PLOËRMEL Gare routière Réhumpol		09:30	12:40	14:25	17:40
AUGAN Place de la Poste		09:42	12:52	14:37	17:52
PORCARO La Belle Alouette		09:47	12:57	14:42	17:57
GUER Église		09:57	13:07	14:52	18:07
GUER Val Coric		10:04	13:14	14:59	18:14

GUER PLOËRMEL



TARIFS

	+ 26 ans	- 26 ans et solidaire*
Unité	2 €	1 €
Carnet 10 voyages	15 €	7,50 €

5 ans et moins : gratuit (accompagné d'un adulte ayant payé son ticket)

* Bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (sur présentation d'un justificatif)

INFOS PRATIQUES

Le billet est :

- à acheter auprès du conducteur,
- à payer en espèces (faire l'appoint) ou par carte bancaire
- utilisable uniquement sur les lignes OBC
- Pas de circulation les jours fériés

Véhicules adaptés aux PMR

Plus d'informations :
 02 97 75 01 02
www.oust-brocelande.bzh

B LIGNES RÉGIONALES BREIZHGO
 N° 4 : Ploërmel-Malestroit-Vannes
 N° 12 : Redon-Plélan le grand
 Interdépartementale : Pontivy-Rennes



Appel à bénévoles



Si vous souhaitez vous investir dans la vie communale et solidaire d'Augan, différentes initiatives municipales recherchent des bénévoles :

- **L'ASA**: Accompagnement Solidaire Auganais porté par le CCAS cherche des conducteurs et conductrices pour accompagner des habitants sur des trajets solidaires.
- **La médiathèque** accueille également des bénévoles pour des permanences d'accueil, le tri et entretien des ouvrages.
- **L'aide aux devoirs** cherche également des bénévoles 2 fois par semaine après l'école.

Pour nous aider ou obtenir des renseignements, contactez la mairie d'Augan au :
 02 97 93 45 06 ou mairie@augan.fr

MISSIONS ARGENT DE POCHE 2024



Donne du temps pour ta commune et gagne de l'argent* de poche !

Missions pour les jeunes de 15 à 18 ans

Missions : Espaces verts, petits travaux d'entretien, aide à la personne...

Pendant les vacances scolaires 2024 :
 Printemps (22/04-03/05), Été (06/07-30/08)
 Automne (21/10-01/11) et actions ponctuelles

Mairie d'Augan *15€ pour 3h30 de mission
 Inscriptions à la mairie d'Augan au 02 97 93 45 06

Concours photo « Mon endroit préféré »

La municipalité d'Augan vous invite à participer à son concours photo annuel dont le thème cette année est « Mon endroit préféré ». Laissez libre cours à votre imagination et surprenez-nous !

Le concours est ouvert à toutes les personnes résidant sur le territoire de la communauté de communes d'Oust à Brocéliande Communauté (OBC). Pour mettre en valeur notre région, les photos doivent être prises sur ce même territoire.

Afin de donner l'opportunité aux jeunes talents de participer, le concours est désormais ouvert aux enfants dès l'âge de 6 ans !

Vous avez jusqu'au 15 octobre 2024 pour envoyer une, deux ou trois de vos œuvres à l'adresse expophoto@augan.fr. Le règlement du concours ainsi que les bulletins de participation sont disponibles à la mairie ou téléchargeables sur le site : <https://augan.bzh/actualites>

Un jury sélectionnera 10 photographies qui seront imprimées en grand format et exposées sur la prairie. Vos clichés pourront également illustrer le prochain bulletin municipal.



Opération piégeage de frelons asiatiques

La municipalité a renouvelé en 2024 une opération de lutte contre le frelon asiatique qui détruit chaque année un peu plus nos ruches. L'objectif était de piéger le plus grand nombre de « fondatrices » de nids de frelons pour réduire au maximum le développement de nids. Ce piégeage a été réalisé entre fin avril et mi-juin

Un bilan de piégeage sera réalisé avec les piégeurs et sera communiqué dans le prochain bulletin.

Renseignements en mairie d'Augan

Tél. 02 97 93 45 06

mairie@augan.fr





Commémoration du 8 mai 2024

La commémoration du 8 mai a été un beau moment. Merci aux auganaises et auganaises, aux enfants des écoles avec leurs parents, au détachement de L'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, aux anciens combattants, à la chorale de la paroisse et à toutes celles et tous ceux qui ont permis la réussite de cette cérémonie commémorative.

«Le monde ne peut être vivable que si les hommes y vivent en paix.»

Commémoration: Les 80 ans des fusillades civiles sur les communes d'Augan et Monteneuf *Ce samedi 29 juin 2024 pendant la matinée*

Les communes d'Augan et Monteneuf ont décidé de s'associer pour commémorer les tragiques événements qui se sont enchaînés en juillet 1944 à la frontière des deux communes et impliquant entre autres leurs citoyens et également réunir les autres faits qui ont eu lieu sur leurs territoires.

Les sections de l'UNC des deux communes et les Amis du Patrimoine auganais organisent l'événement. Le déroulement de cette commémoration sera comme suit: messe à l'église d'Augan à 9 heures et ensuite, cérémonie sur le site de la Porterie à Monteneuf.

Les auganais déportés seront également mis à l'honneur. Les familles seront personnellement invitées mais les auganais voulant y participer sont également bienvenus.



Nouveaux aménagements du cimetière



12 cavurnes supplémentaires sont installées définitivement dans le cimetière.

Ce type de sépulture est matérialisé par un petit caveau creusé en profondeur et conçu pour accueillir les cendres du défunt.



Rénovation de la maisonnette du cimetière

Nos deux maisonnettes sont de nouveau en excellent état. L'une fait office d'ossuaire et l'autre permet d'entreposer le matériel utile aux inhumations.

Mission argent de poche

Les 22, 23 et 24 avril de 8h30 à 12h00, Elsa, Kervan, Alban, Mathéo et Léo, 5 jeunes d'Augan sont venus en appui auprès du service technique. Ils ont aidé pour le désherbage des divers massifs de la commune ainsi que pour l'entretien du cimetière. La prochaine opération ARGENT DE POCHE est prévue début juillet 2024. **Informations en mairie.**



Journée citoyenne

Comme tous les ans à la même époque, la mairie organise une journée de nettoyage du cimetière. Ces travaux déjà effectués au printemps ont été réalisés par des jeunes dans le cadre de l'opération Argent de Poche.

Nous prévoyons la journée du Mercredi 3 juillet pour cette opération. Nous vous invitons à rejoindre le groupe d'auganais qui tous les ans, répondent présents afin d'entretenir notre cimetière et lui donner un aspect agréable pour les familles venant visiter leurs défunts.

Avec l'équipe technique de la commune, nous vous donnons rendez-vous à partir de 8 h 30. Si possible, venez avec vos gants, seau et petits outils ; pause café à 10 heures. Un repas vous sera servi à la cantine le midi. **Inscription à la mairie au 02 97 93 45 06**



Amis du Patrimoine

L'association des Amis du Patrimoine Augonais intervient tous les 1ers lundis de chaque mois avec une équipe d'une douzaine de bénévoles pour entretenir et restaurer notre patrimoine rural.

Ces derniers lundis étaient au programme : le four de la Buzardière, le site de la Hallois, le pont du Mesnil et la stèle de la Touraille. Une excellente initiative permettant la préservation et la valorisation du patrimoine local augonais.

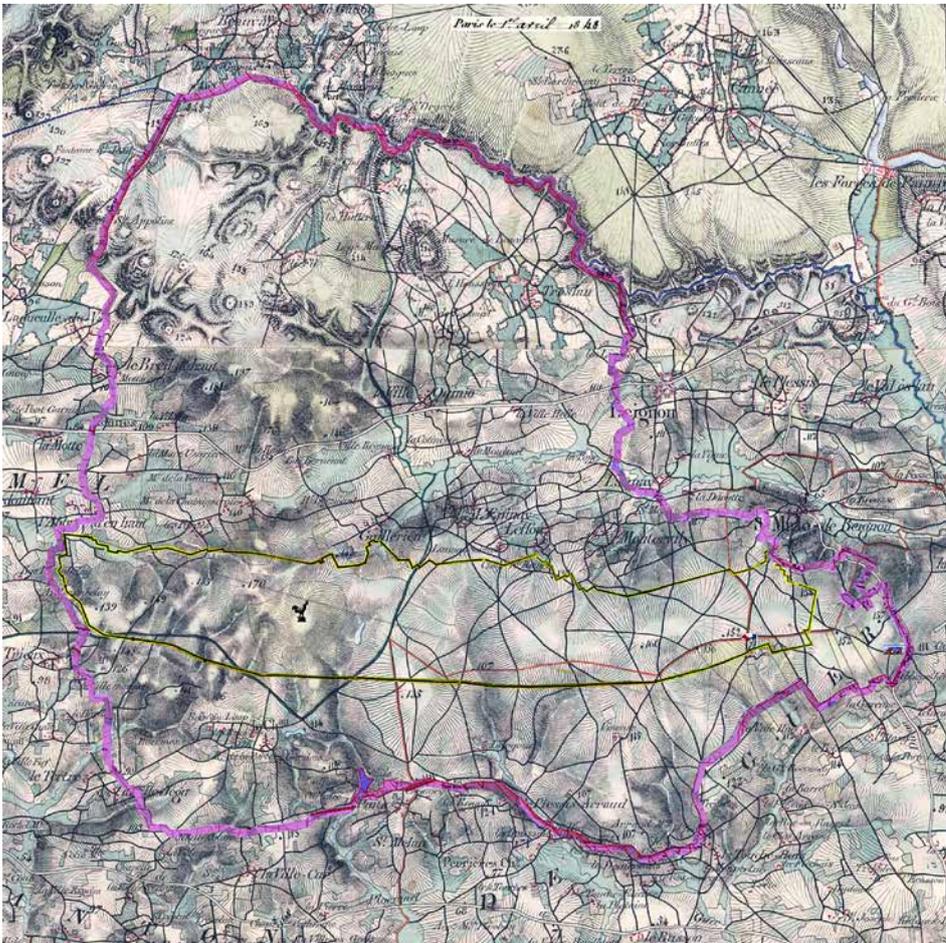
Merci à eux.

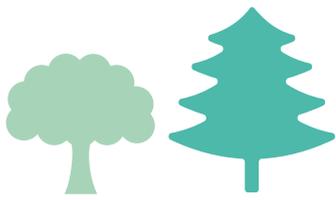
Histoire & Patrimoine:
Conférence au Foyer
Vendredi 28 juin à 20h

LE CAMP DE COËTQUIDAN De l'origine à 1945

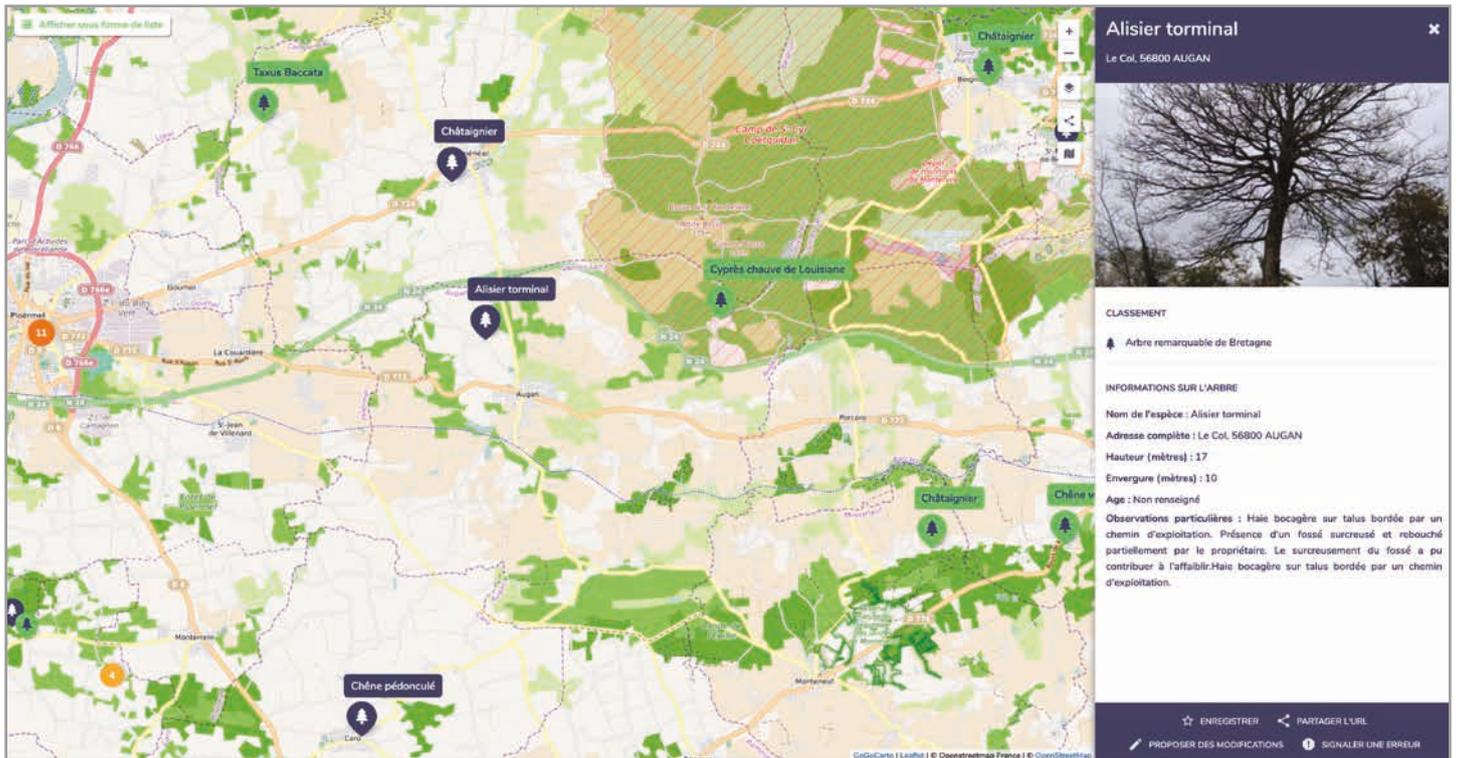
L'association «Les Amis du Patrimoine Augonais» en collaboration avec leurs collègues «Mémoires et Patrimoines» de Campénéac organisent une conférence richement documentée sur notre histoire locale que fut la création et surtout l'agrandissement au début du siècle dernier du camp : l'expropriation, les conséquences sociales, économiques et aussi patrimoniales.

Entrée 2€ (foyer municipal), verre de l'amitié offert en fin de soirée. *Cette conférence est présentée par M. Jean-Charles CAILLARD de Guer.*





Arbres remarquables de Bretagne



Un inventaire participatif des Arbres remarquables de Bretagne a été mis en place par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et ses partenaires, grâce à une carte en ligne, accessible à tous.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable: ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique... Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable: le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte arbres remarquables de Bretagne: un outil participatif

La carte interactive et participative arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/ facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne d'ajouter un arbre et de renseigner les informations qu'il possède (espèce, localisation, photo...).

Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de « contrôler » l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en « Remarquable », « Bel arbre » ou « Curiosité ». Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte. Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

Devenir enquêteur

Quand un arbre est signalé, un enquêteur bénévole se rend sur place. Il a pour rôle d'aller sur le terrain vérifier les informations proposées et de compléter les données (mesures, environnement, typologie, coordonnées GPS, photo...) pour que l'arbre soit intégré dans la base de données.

Les 5 bonnes raisons de devenir enquêteur

- Aller à la découverte du magnifique patrimoine arboré de Bretagne
- Contribuer à cet inventaire régional et ainsi le faire perdurer
- Aider à valoriser le patrimoine breton
- Améliorer la connaissance des arbres remarquables de Bretagne et ainsi permettre leur protection
- Partager son savoir, ses connaissances et son temps au profit d'un projet associatif en devenant bénévole.

Comment devenir enquêteur ?

Vous êtes passionné-e par les arbres ou en avez fait votre métier ? Contactez la MCE !

L'équipe du projet enregistrera votre inscription : arbres@mce-info.org / 02.99.30.35.50

La Mce organisera par la suite une formation pour les nouveaux enquêteurs, sous réserve d'avoir assez de participants.

+ d'info : www.arbres-remarquables-bretagne.org



Samedi 20 juillet 2024 à partir de 13h30

Fête de l'Astronomie

PROGRAMME

- 13h30 : Ouverture des portes
- 14h à 15h : **Du milieu interstellaire à la formation des étoiles et leur cortège de planètes.** Maxime Ruaud, astrophysicien SETI/NASA et président de l'association « Tête en l'air »
- 16h à 17h : **Atmosphères et climats du Système Solaire.** Tanguy Bertrand, astrophysicien à l'Observatoire de Paris
- 18h à 19h : **Le changement climatique : le Soleil, la Terre et les Hommes.** Laurent Labeyrie, paléoclimatologue, ancien membre du GIEC et membre du Haut Conseil Breton pour le Climat
- À partir de 21h : **Concert Tue-Têt** chant/accordéon & violon
- À partir de 22h30 si le temps le permet : **Observations nocturnes**
- **Animations tout au long de l'après midi :** Exposition « Hubble et les splendeurs de l'Univers », Planétarium itinérant, construction d'une horloge solaire, etc.

Entrée à prix libre. Pas de moyens de paiement par carte bancaire sur place.



Solution des mots croisés

Bulletin municipal de Janvier 2024

Encore merci à Marie-Thérèse LUCAS pour cette belle grille !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	V	I	L	L	A	R	O	U	E	T
2		L	E	A		V	R	O	O	M
3	D	E	M	U	N	I			N	E
4	R		O	N	G		E	R	O	S
5	O	N		A		U	S			E
6	U		O	Y	O	N		N	C	
7	G		C		U		C	O	U	E
8	A	D	T		E	P	I	N	E	
9	R	U	A	U	D		A	I		A
10	D	O	L	O		C	O	L	I	N

Agenda auganais 2024

Samedi 22 Juin
Fête de la musique
organisée par l'Élan augannais
sur la prairie

Mardi 25 Juin
**Spectacle de fin d'année
des Petits Baladins**
– Salle multifonctions

Mercredi 26 Juin
Don du sang – Salle multifonctions

Samedi 29 Juin
Kermesse de l'école S^{te} Thérèse
organisée par l'APEL sur la prairie

Dimanche 30 Juin
- **1^{er} tour des élections législatives**
- **Fête de la chapelle Saint Méen à
Gerguy**

Dimanche 7 Juillet
- **2nd tour des élections législatives**
- **Festival de l'accordéon**
sur la prairie.

Samedi 20 Juillet
Fête de l'Astronomie
dès 13h30, Salle Multifonctions :
conférences grand public,
planétarium, animation enfants, etc.

Dimanche 28 Juillet
Fête de la Chapelle Sainte Anne

Dimanche 4 Août
54^e Noces Bretonnes
– sur la prairie

Samedi 7 Septembre
Randonnée Gourmande
organisée par le Comité des fêtes
– Foyer

Dimanche 15 Septembre
**Fête de la chapelle Saint Malo
du Plessix**

Samedi 28 Septembre
Repas du CCAS
– Salle multifonctions

Dimanche 6 Octobre
Vide grenier du CCAS
à la salle de sports

Mercredi 9 Octobre
Don du sang – Salle multifonctions

Samedi 19 Octobre
**Repas des bénévoles
du festival de l'Accordéon**
– Salle multifonctions

Samedi 26 Octobre
**Repas des bénévoles du Comité
des fêtes** – Salle multifonctions

Samedi 2 Novembre
Repas des classes 4
– Salle multifonctions

Samedi 9 & dimanche 10 Novembre
**Représentations théâtrales par
les courtisants** (troupe de Le Cours)

Lundi 11 Novembre
Commémoration nationale

Dimanche 17 Novembre
**Repas de boudins organisé par
l'association auganaise de la
Ligue contre le cancer**
– Foyer et Salle multifonctions

Samedi 30 Novembre
**Loto frairie de la chapelle
Saint Méen** – Salle multifonctions

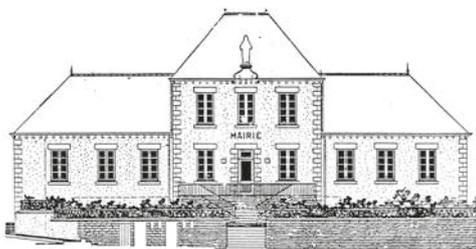
Jeudi 5 Décembre
Commémoration nationale

Samedi 7 Décembre
Téléthon – Salle multifonctions, Foyer

Dimanche 22 Décembre
L'arrivée du Père Noël
organisée par le comité des fêtes
Place St Marc d'Augan



Horaires estivaux



Mairie

Les horaires restent les mêmes :
Lundi : 09h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : Fermée (sauf RDV préalables)
Mercredi : 09h-12h30 / 13h30-17h30
Jeudi : Fermée (sauf RDV préalables)
Vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h30



Médiathèque

Juillet
Horaires habituels

Août
Fermeture de la médiathèque
du 12 août au 3 septembre
Réouverture le 4 septembre.

Horaires habituels :
Mardi : 17h-19h
Mercredi : 15h-18h30
Jeudi : 10h30-12h
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h30-12h30



Rédaction et photos
Élus & agents municipaux
www.augan.bzh

Mairie d'Augan
Place Saint-Marc
56800 Augan

Écrire au secrétariat :
mairie@augan.fr
Tél. : 02 97 93 45 06

Impression : Eco Imprim,
Bécihan 56380 Monteneuf
ISSN : 3036-4108